

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2023

---

LES SERVICES EXPRESS RÉGIONAUX MÉTROPOLITAINS - (N° 1290)

Commission	
Gouvernement	

## RETIRÉ AVANT DISCUSSION

## SOUS-AMENDEMENT

N° 293

présenté par  
M. Meurin

à l'amendement n° 111 de Mme Mathilde Paris

-----

## ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 2, supprimer le mot :

« métropolitain ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette modification vise à ne pas restreindre le dispositif seulement aux métropoles.